

Les chartes constitutionnelles

Par **Larc**, le **28/10/2012** à **23:31**

Bonjour, mon copain a un exposé (sous forme de dissertation) à faire sur les chartes constitutionnelles [s]sous la IV[/s], et malheureusement nous n'avons trouvé aucun élément que ce soit sur internet ou même sur des documents de la bibliothèque.

Si quelqu'un pouvait nous donner quelques informations, avant la semaine prochaine si possible, ce serait très gentil.

Par **Camille**, le **29/10/2012** à **08:57**

Bonjour,
[citation]sur les chartes constitutionnelles [s]sous la IV[/s][[/citation]
Sous la IV quoi ? [smile17]

Par **Larc**, le **29/10/2012** à **09:42**

Oups pardon, mal réveillé ^^
Sous la IV ème République :)

Par **Camille**, le **29/10/2012** à **12:14**

Re,
Il me semblait aussi...
[citation] malheureusement nous n'avons trouvé aucun élément que ce soit sur internet ou même sur des documents de la bibliothèque[/citation]
M'étonne pas. Sous la IVe République, ça va être un peu dur à trouver.
C'est vraiment comme ça que l'énoncé a été rédigé ? [smile17]

Par **Larc**, le **29/10/2012** à **12:46**

C'est bon, problème réglé, la prof a changé le sujet.

Enfin ce sera sur les chartes de 1814 et 1830, et cette fois on a de quoi faire ^^

Merci pour ton aide !!! (on a eu chaud là...)

Par **Camille**, le 29/10/2012 à 13:05

Re,

[citation]C'est bon, problème réglé, la prof a changé le sujet.

Enfin ce sera sur les chartes de 1814 et 1830[/citation]

Ah ben oui, c'est déjà un peu mieux...

L'avait fumé la moquette de l'amphi avant de donner le sujet, le prof ?

[smile36]

Par **Larc**, le 29/10/2012 à 13:56

Je me demande, en plus il lui a fallu quand même 1 mois (elle nous a donné le sujet en début d'année) pour s'en rendre compte, et encore c'est par ce qu'on a envoyé un message...

Par **Camille**, le 29/10/2012 à 14:35

Re,

[citation]en plus il lui a fallu quand même 1 mois (elle nous a donné le sujet en début d'année) pour s'en rendre compte

[/citation]

Ben oui, les effets du cannabis ne s'estompent définitivement qu'au bout d'un mois et peuvent encore affecter les facultés cognitives à un moment où les effets recherchés ont disparu depuis longtemps...

[smile4]